

Bulletin N°395

JUILLET 2021

On dansera lors de la BROCHE de l'AVIVO LAUSANNE JEUDI 5 AOUT 2021 DE 11H00 A 16H00

MENU

Salade verte

Rôti de porc
Gratin dauphinois
Haricots verts

2dl de vin ou d'eau minérale

Dessert et Café



Prix membre 35.- / Prix non-membre : 43.-



Rendez-vous au hangar à bateaux du Port de Vidy

Bus N°24 (direction Vidy-Port) / Arrêt Vidy-Port

Attention, il faut penser à prendre vos couverts

Animation musicale par PETER Molnar

Inscription et paiement au bureau et présentation obligatoire du certificat de vaccination COVID. Nous ne prendrons pas d'inscription par téléphone.

Date limite d'inscription : Lundi 26 juillet 2021

REMERCIEMENTS :

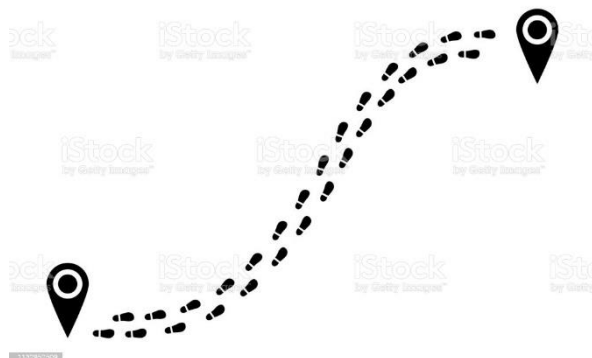
De vifs remerciements
à tous ceux et à toutes
celles qui ont écrit des
milliers d'adresses
pour le Noël de
l'AVIVO Lausanne !!!



COMMUNICATION DU GROUPE DE LA MARCHE

Afin que les marches se déroulent agréablement pour tous et pour toutes, les responsables insistent sur l'importance de se munir régulièrement

- de bonnes chaussures
- de bâtons de marche
- de quoi pouvoir s'hydrater suffisamment.

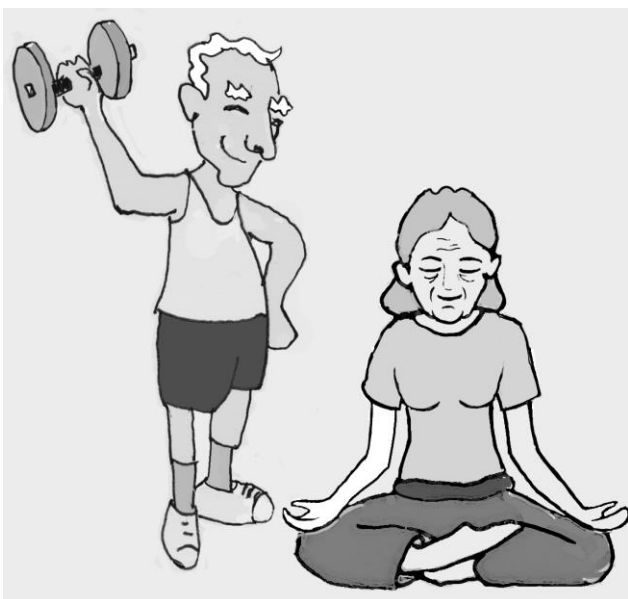


C'est essentiel comme d'ailleurs le respect des règles de courtoisie et de bonne camaraderie au sein de la cohorte.

Pour les membres désireux de participer à la marche du lundi et qui ne sont pas encore inscrits au groupe, nous vous demandons de prendre contact avec le secrétariat 021 312.06.54 afin de nous transmettre vos coordonnées. De cette manière, vous pourrez être prévenus en cas de modifications des itinéraires ou du programme.

GYMNASTIQUE :

Pour l'heure, nous n'avons pas repris les cours donnés auparavant par la généreuse et talentueuse Edith Liniger. L'AVIVO lui est reconnaissante pour les années qu'elle a consacrées avec dynamisme et disponibilité à l'AVIVO. Grand merci.



L'activité physique est essentielle pour se maintenir en forme. **Nous sommes à la recherche d'un, d'une bénévole** qui seraient intéressés à donner les cours de gymnastique les jeudi après-midi de 15h00 à 16h30 à partir du mois de septembre. **Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec notre secrétariat 021 312.06.54**

Chaque jour sur les programmes de Citycable, des cours fort bien présentés sont proposés avec succès sur les télévisions locales par des animateurs souriants et compétents. Allez jeter un coup d'œil et participez !

.....

SCRABBLE

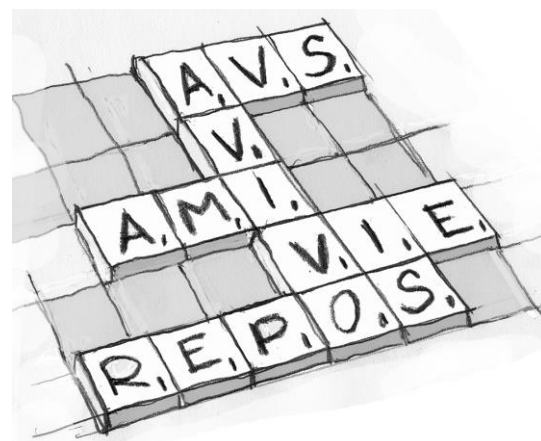
Cette activité a repris mais sous réserve des protections sanitaires.

Si vous désirez y participer, **il est nécessaire de vous inscrire par téléphone (021) 312.06.54.**

Groupes limités à 4 personnes lundi et jeudi après-midi.

Cette activité reprendra le lundi 6 septembre 2021 tous les lundis normalement si les conditions sanitaires le permettent.

.....



LE COMITE AINSI QUE LES COLLABORATRICES VOUS SOUHAITENT DE PASSER UN BEL ÉTÉ !

Bruits, sommeil et harmonie

Quelques rues de notre ville ont été couvertes au fil des ans d'asphalte phonoabsorbant afin d'atténuer le bruit de la circulation des voitures. C'est très efficace mais c'est très cher. Entre 2017 et 2019, les avenues de Beaulieu et de Vinet ont participé à un test imposant une limitation de vitesse à 30km/h dès 22 heures le soir jusqu'à 6 heures le matin. Les réactions des riverains furent très positives.

Fortes de cette constatation, les autorités lausannoises décidèrent en 2019 d'imposer 122 rues de la capitale ce système de circulation nocturne silencieuse. Cela concerne quelque 33'000 habitants, heureux citoyens qui pourront bénéficier d'un sommeil moins perturbé.

Mais tous et toutes ne furent pas convaincus et certains firent recours, en vain. Le dernier recourant vient d'apprendre que le tribunal cantonal l'a débouté. Ainsi nombre de rues de Lausanne vont pouvoir profiter de nuits paisibles entre 22 heures et 6 heures.

Commission municipale consultative

Cette commission dont fait partie l'AVIVO Lausanne a siégé le 24 juin dernier sous la présidence d'Oscar Tosato à quelques jours de sa retraite. Il a tiré un bilan très positif de l'action menée pendant les Fêtes où de jeunes collaborateurs ont rendu visite à des retraités. Une initiative appréciée durant ces périodes d'isolement et trop souvent de tristesse.

Des vœux chaleureux furent adressés à Oscar Tosato qui quittait ainsi vingt ans à la municipalité et son dernier dicastère des sports et de la cohésion sociale.

Ecart salariaux

Le syndicat UNIA vient de publier son étude annuelle sur les écarts de salaires en 2021. Cet écart est de 1 à 157 en moyenne entre le plus haut et le plus bas salaire. La palme revient à Roche, 14,6 millions pour le grand chef Severin Schwan. L'écart est de 1 à 298 avec le salaire le plus bas chez Roche. En 2020, quatre entreprises ont plus payé leurs actionnaires que leurs employés. EMS chimie garde la tête, les actionnaires ayant reçu 468 millions, 69%. Quatorze entreprises ont bénéficié des indemnités de chômage partiel de l'Etat et distribué des dividendes pour un total de 8,2 milliards de francs. Comme on le voit, certains patrons et actionnaires se portent bien.

Belles journées estivales à tous et à toutes et restez prudents. Surtout faites-vous vacciner !

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger